

02-ESPACE
ESPÈCES
ANIMAL

02-ESPACE
MATIÈRE

02-ESPACE
ESPÈCES
PLANTE

04-SAVOIR
NOMBRE
DIMENSION
VOLUME

La mise en crin

La mise en crin désigne l’opération consistant à répartir et organiser le crin sur la surface à garnir. Elle vise à obtenir un volume homogène et équilibré. Cette étape conditionne la forme finale du siège. Le crin est disposé par couches successives, puis maintenu par couture. Une mise en crin réussie garantit confort et esthétique. Elle nécessite un sens aigu du volume. C’est une phase essentielle du garnissage traditionnel.